- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Davina SA en liquidation, Genève**
- 2. Décision d'annulation par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 13.12.2001
- 4. Echéance de préavis des créances: 25.02.2002
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Davina SA en liq., c/o Berney Conseil SA, à l'att. de M. Alain Martignier, rue du Nant 8, 1207 Genève
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire 1211 Genève  $\mathfrak 3$ 

(00311234)